

TURBAT Frédéric
Expert comptable – commissaire aux comptes

COMMUNAUTE DU CHEMIN NEUF

10, rue Henri IV
69002 LYON

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur:

- le contrôle des comptes annuels de la COMMUNAUTE DU CHEMIN NEUF, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les autres informations prévues par la loi.

Il nous appartient sur la base notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice.

2. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1° alinéa du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 30 septembre 2011


Frédéric TURBAT

Commissaire aux Comptes

ACTIF				PASSIF			
	Brut	Amortissement, Provisions	Net	Net 2009		2010	2009
Immobilisations corporelles	12 702 297	2 316 214	10 386 082	10 309 629	Fonds propres	13 634 571	13 634 571
Participations	2 927 403		2 927 403	2 927 220	Report à nouveau	-1 057 542	-483 951
Autres immobilisations financières	71 831		71 831	190 493	Résultat	-256 149	-573 591
Total actif immobilisé	15 701 530	2 316 214	13 385 316	13 427 342	Total Fonds Propres	12 320 880	12 577 029
Stocks	300 161		300 161	353 379	Provisions	286 215	520 065
Créances et comptes rattachés	146 993		146 993	655 679	Emprunt et dettes assimilées	2 207 737	2 100 336
Créances fiscales et sociales	16 425		16 425	23 337	Dettes fournisseurs	175 161	200 367
Autres Créances	187 477		187 477	229 646	Dettes fiscales et sociales	106 645	110 257
Valeurs Mobilières de Placement	147		147	72 980	Autres dettes	165 160	207 770
Disponibilités	1 225 278		1 225 278	953 961			
Charges constatées d'avance	0		0	0	Produits constatés d'avance	0	500
TOTAL ACTIF	17 578 012	2 316 214	15 261 798	15 716 324	TOTAL PASSIF	15 261 798	15 716 324

	CHARGES		RECETTES	
	2010 12 mois	2009 12 mois	2010 12 mois	2009 12 mois
Achats	2 920 671	2 956 188	446 968	480 270
Variation de stocks (la Ferme)	-663	-1 368	-53 881	-17 096
Services extérieurs	2 246 709	2 084 318	2 645 171	2 436 916
Autres services extérieurs	1 556 980	1 558 494	2 967 449	3 028 878
Impôts et taxes	341 642	297 170		
Charges sociales et frais de personnel	1 424 390	1 478 164	75 915	74 918
Autres frais de gestion courante	0	0	2 291 175	2 357 873
Dotation aux amortissements et provisions	217 537	376 684	259 950	167 600
Total des charges d'exploitation	8 707 265	8 749 651	8 632 747	8 529 359
Charges financières	11 571	70 496	18 920	13 192
Provisions financières	0	0	0	68 647
Charges exceptionnelles de gestion	1 376 950	1 113 103	1 188 029	764 052
Impôts	59	15 592		
Total des Charges	10 095 845	9 948 841	9 839 696	9 375 250
Excédent			256 149	573 591
TOTAL	10 095 845	9 948 841	10 095 845	9 948 841

en EUROS

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

1. LES FAITS CARACTERISTIQUES

La Congrégation a poursuivi son activité conformément à son objet qui est de permettre à ses membres de mener en commun une vie conforme aux principes évangéliques, de conduire une activité apostolique et de formation spirituelle, de s'adonner à la prière et à l'étude de l'Écriture Sainte, d'œuvrer pour l'unité des Églises tout en pourvoyant à leur subsistance par le produit de leur travail.

La Congrégation compte 336 membres au 31 décembre 2010.

Aucun événement particulier n'a modifié de façon significative l'activité de la Congrégation au cours de l'année 2010. Au cours de l'année 2011, deux biens immobiliers d'une valeur respective de 4 900 000 € et 1 200 000 € ont été donnés à la Congrégation.

2. LES PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- indépendance des exercices

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'exercice considéré débute le 1 janvier 2010 et finit le 31 décembre 2010.

Les comptes de la Congrégation résultent de la consolidation des comptes de la Congrégation en France métropolitaine, à l'île de la Réunion, à l'île de la Martinique, et de l'exploitation agricole de

l'Abbaye Notre Dame des Dombes.

3. NOTES SUR LE BILAN

Le total bilan est de **15 261 798 euros**. Il était de 15 716 324 euros au 31 décembre 2009.

31. L'ACTIF

a. L'actif immobilisé

Le montant de l'**actif net immobilisé** est de **13 385 316 euros**. Il était de 13 427 342 euros au 31 décembre 2009.

Il est composé, pour l'essentiel, du patrimoine immobilier de la Congrégation d'un montant net de 10 386 082 euros, auquel il faut ajouter 2 871 231 euros d'immobilisation financière correspondant aux parts de la Congrégation dans la SCI Montagnieu, et dans la SA Tigery, propriétaires de bâtiments occupés par la Congrégation.

La variation s'explique principalement par le don d'une maison d'une valeur de 90 000€ à Chauffayer (05800), la construction de deux maisons d'une valeur de 429 540€ à Vernaison (69390) et la vente d'une maison d'une valeur de 490 000€ à Cabourg (14390).

Ce patrimoine est affecté au logement et à l'apostolat des membres de la Congrégation.

La Congrégation a, par ailleurs, conclu plusieurs commodats, ou prêts à usage gratuit, lui donnant la possibilité d'utiliser gratuitement des propriétés, moyennant la prise en charge par elle-même de la totalité des frais habituellement à la charge du locataire et du propriétaire :

Abbaye de Sablonceaux (17600)
Studium de Chartres (28000)
Centre Oecuménique de Chartres (28000)
Foyer d'étudiants de Grenoble (38000)
Foyer d'étudiants de Nantes (44000)
Foyer d'étudiants Saint Sixte à Reims (51100)
Monastère de Bouvines (59830)
Foyer d'étudiants Marie Thérèse à Lyon (69005)
Maison de Ste Foy les Lyon (69110)
Maison des Pothières (69480)
Foyer d'étudiants Victor Hugo (75016)
Foyer du Simplon (75018)
Clos Notre Dame à Livry (77000)

b. L'actif circulant

Le montant des **stocks** est de 300 161 **euros**. Il était de **353 379 euros** au 31 décembre 2009. Ceux sont ceux de l'exploitation agricole.

Le montant des **créances et comptes rattachés** est de **146 993 euros**. Il était de 655 679 euros au 31 décembre 2009 et de 116 298 euros au 31 décembre 2008.

Remboursés à ce jour	58 029 euros
Echéances 2010 ou ultérieures	88 964 euros (dont 86 900 auprès d'associations en

lien avec la congrégation)

Le montant des **créances fiscales et sociales** est de **16 425 euros**, intégralement remboursées à ce jour. Il était de 23 337 au 31 décembre 2009.

Le montant des **autres créances** est de **187 477 euros** (dont 56 052 de produits à recevoir). Il était de 229 646 au 31 décembre 2009 (dont 112 088 de produits à recevoir).

c. Les disponibilités

Le montant des **valeurs mobilières de placement** est de **147 euros**. Il était de 72 980 euros au 31 décembre 2009.

Le montant des **disponibilités** est de **1 225 278 euros** (dont 541 721 en placement de trésorerie ; le solde étant nécessaire pour le fonctionnement de la congrégation). Il était de 953 961 euros au 31 décembre 2009.

Il n'a pas de charges constatées d'avance, comme au 31 décembre 2009.

32. LE PASSIF

a. Les Fonds propres

Le montant des fonds propres est de **12 320 880 euros**. Il était de 12 577 029 au 31 décembre 2009.

b. Les provisions

Le montant des provisions est de **286 215 euros**. Il était de 520 065 euros au 31 décembre 2009.

Provision pour risques généraux	110 188 euros
Provision correspondant à une indemnité de la congrégation suite à un accident.	123 669 euros versée pour un membre de
Provision pour risques	52 358 euros
Il s'agit de créances dont la date de remboursement est incertaine.	

c. Les emprunts et dettes assimilées

Le montant des emprunts et dettes assimilées est de **2 207 737 euros**. Il était de 2 100 336 euros au 31 décembre 2009.

d. Les dettes fournisseurs

Le montant des dettes fournisseurs est de **175 161 euros** (dont 81 585 de dépôt de garantie des étudiants de foyers) . Il était de 200 367 euros au 31 décembre 2009.

e. Les dettes fiscales et sociales

Le montant des dettes fiscales et sociales est de **106 645 euros**, intégralement remboursées à ce jour. Il était de 110 257 euros au 31 décembre 2009.

f. Les autres dettes

Le montant des autres dettes est de **165 160 euros** (dont 159 922 euros de charges à payer). Il était de 207 770 euros au 31 décembre 2009 (dont 132 144 euros de charges à payer).

g. Produits constatés d'avance

Il n'y a pas de produits constatés d'avance en 2010. Le montant était de 500 euros au 31 décembre 2009.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat consolidé de la Congrégation pour l'année 2010 est une **perte de 256 149 euros**, comprenant une aide au fonctionnement de la communauté à l'international de 680 124 euros. Le résultat de l'année 2009 était une perte de 573 591 euros.

En 2010 le produit de la vente d'une maison peu utilisée par la Congrégation à Cabourg pour un montant de 490 000 euros a généré une plus-value de 110 000 euros.

Le montant total des charges est de **10 095 845 euros**. Il était de 9 948 841 euros en 2009, soit une augmentation de 1.5 %.

Le montant total des produits est de **9 839 696 euros**. Il était de 9 375 250 euros en 2009, soit une augmentation de 5 %.

41 LE RESULTAT D'EXPLOITATION :

Le résultat d'exploitation est une perte de 74 518 euros et était une perte de 220 292 euros en 2009.

a. Les charges

Les charges d'exploitation sont de **8 707 265 euros**. Elles étaient de 8 749 651 euros en 2009, soit une diminution de 0.5 %.

b. Les produits

Les produits d'exploitation sont de **8 632 747 euros**. Ils étaient de 8 529 359 euros en 2009, soit une augmentation de 1 %.

42 LE RESULTAT FINANCIER

le résultat financier est une perte de 67 169 euros et était une perte de 208 949 euros en 2009.

a. Les charges

Les charges financières sont de **11 571 euros**. Elles étaient de 70 496 euros en 2009.

b. Les produits

Les produits financiers sont de **18 920 euros**. Ils étaient de 81 839 euros en 2009.

43 LE RESULTAT EXCEPTIONNEL

le résultat exceptionnel est une perte de 256 090 euros et était une perte de 557 999 euros en 2009.

a. Les charges

Les charges exceptionnelles sont de **1 376 950 euros**. Elles étaient de 1 113 103 euros en 2009.

Les charges exceptionnelles correspondent aux aides internationales versées par la France et cette année à la valeur de cession d'immobilisation (380 000 euros) de la maison de Cabourg.

b. Les produits

Les produits exceptionnels sont de **1 188 029 euros** (dont 431 729 euros de dons exceptionnels et legs et 490 000 euros de la vente de la maison de Cabourg) . Ils étaient de 764 052 euros en 2009.

5. AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information significative n'est à signaler pour l'exercice 2010.

Au cours de l'année 2011, deux biens immobiliers d'une valeur respective de 4 900 000 € et 1 200 000 € ont été donnés à la Congrégation.